

active de l'Hygiène, il n'y a eu aucun autre cas de Diphtérie dans la paroisse.

Nous félicitons le Bureau d'Hygiène de Belœil d'avoir agi avec intelligence et avec fermeté " en cette circonstance, et " nous souhaitons qu'il ait des imitateurs. Combien de maladies, de tourments et de deuils, hélas ! seraient épargnés, si l'on voulait suivre les conseils de la sagesse et de la prudence !

### Le revers de la médaille

S'il y a des consolations en Hygiène, il y a aussi des tristesses. A preuve, le fait suivant. Un médecin (sic) de la paroisse de... qui n'est pas encore arrivé à savoir que la Diphtérie est une maladie *contagieuse* laissait dernièrement son fils, âgé de 11 ans, fréquenter librement des voisins où il y avait de la Diphtérie.

Comme conséquence, cet enfant prend la maladie, et il meurt au bout de huit jours. Après sa mort, son cadavre est exposé *pendant 3 jours* dans la maison où affluent, en nombre considérable, parents, amis, voisins, qui viennent *prier au corps*, selon l'antique usage. On fait au défunt des funérailles pompeuses au milieu d'un grand concours de population, et huit jeunes porteurs accompagnent le cercueil.

Comme on le voit, l'exposition de ce diphtéritique dangereux a été on ne peut plus complète, et tous les parents et amis ont eu une bonne occasion de prendre la contagion. Et l'on s'étonne ensuite de voir cette vilaine maladie : la Diphtérie, ne plus sortir de nos campagnes une fois qu'elle y est entrée. On dit que dans cette paroisse, en mars et en avril derniers, il est mort plus de 30 enfants de cette maladie. La chose n'a plus rien qui surprenne lorsqu'on voit quels moyens l'on prend pour retenir la Diphtérie.

Et dire que c'est un *médecin* qui donne ainsi le mauvais exemple d'une négligence aussi condamnable. A notre avis, le médecin qui se rend coupable d'un délit aussi grave contre la science médicale et d'un pareil crime de lèse-vie publique mériterait d'être dégradé, mis au ban de la profession, puis livré à la justice comme criminel. Qui ne sait pas comprendre les grandeurs et remplir les obligations du sacerdoce médical, ne mérite pas d'en porter la livrée ni d'en exercer les honorables fonctions.

### Nouvelles de la Quarantaine du St-Laurent

Le 4 de Juillet, le navire : *Laraburo*, venant de Marseille, est arrivé à la Grosse-Ile avec trois cas de variole à son bord, et le 14 du même mois, le Steamer *Orégon*, venant de Liverpool, amenait aussi à la Grosse-Ile un nouveau cas de variole. Ces deux vaisseaux ont eu leur laisser-passer après avoir fait la quarantaine voulue et subi les fumigations désinfectantes prescrites en pareille circonstance